

LES IMPACTS D'UNE MALADIE INFECTIEUSE DE TYPE CORONAVIRUS, COVID-19, EN TERRE AFRICAINE : MAUX ET MOTS D'UNE CRISE SANITAIRE AU SÉNÉGAL

Harouna DIOR

Université Cheikh Anta DIOP, Sénégal

diorharouna47@gmail.com

&

Demba KEBE

Université Cheikh Anta DIOP, Sénégal

demba8.kebe@ucad.edu.sn

Résumé: La Covid-19, une maladie infectieuse de type coronavirus, a atteint la terre africaine, dans sa partie septentrionale, en premier, trois mois après son apparition, dans le cadre de l'internationalisation des échanges économiques. Ainsi, commence la mise en place d'un ensemble d'arsenal « technique » pour endiguer la propagation du virus, en terre africaine. De ce fait, le présent article analyse les différents et divers impacts de la Covid-19 au Sénégal et le vocabulaire communicationnel utilisé par les autorités sénégalaises dans la désignation des mesures préventives et curatives mises en place pour freiner la contagion de la Covid-19.

Mots-clés : Covid-19, impacts, coronavirus, Sénégal, maladie infectieuse.

Abstract: Covid-19, an infectious disease of coronavirus type, reached the African earth, in its northern part, first, three months after its appearance, within the framework of the internationalization of economic exchanges. Thus, begins the establishment of a set of "technical" arsenal to stem the spread of the virus in Africa. Therefore, the present article analyses the different and various impacts of Covid-19 in Senegal and the communicational vocabulary used by the Senegalese authorities in the designation of preventive and curative measures put in place to curb the contagion of Covid-19.

Keywords: Covid-19, impacts, coronavirus, Senegal, infectious disease.

Introduction

Depuis l'apparition du premier cas de contamination, en décembre 2019 à Wuhan en Chine, le monde entier est secoué par les affres d'un virus appelé coronavirus dont les ravages se font sentir dans tous les secteurs. Les coronavirus sont une nouvelle maladie infectieuse « zoonose ». Nouvelle, car, elle peut se traduire par une mutation de « l'hôte, de vecteur, de pathogénicité ou de souche ». D'où le sens des maladies infectieuses émergentes « causées par l'évolution ou la

modification d'un agent pathogène ou d'un parasite existant » (Office international des épizooties). Cette infection est transmissible à l'homme par la consommation de produits ou la cohabitation d'animaux domestiques ou sauvages. Dans le « cas du virus chinois », la mondialisation des transports, l'instabilité écologique, les implications climatiques et l'interconnectivité commerciale des régions sont un facteur de propagation, de contagion des agents pathogènes émergents. Dans le cas des nouveaux coronavirus, l'introduction « d'espèces exotiques pathogènes porteuses de microbes ou parasites » est lisible, a priori, à travers le cas de Covid-19 en Chine, une endémo-épidémie, requalifiée de pandémie par l'OMS, et apparue au Sénégal en mars 2020. Il est à remarquer que cette maladie a métamorphosé toutes les habitudes allant de restrictions, d'assouplissement au confinement total. En Afrique, la maladie continue à faire des ravages dans tous les secteurs, devant des chercheurs qui combinent une multitude de formules sans pour l'instant trouver un remède. Ainsi, commence la mise en place d'un ensemble d'approches curatives et préventives. Quelles sont les implications conjoncturelles et structurelles de la pandémie au Sénégal ? Quels sont les outils langagiers utilisés pour la diffusion de l'information dans le contexte de Covid-19 ? Par conséquent, le cadre théorique de cet article s'articule autour de l'analyse des impacts et des concepts, le vocabulaire communicationnel en cette période de pandémie, propres à l'Afrique postcoloniale et en renaissance dans la littérature médico-sécuritaire (Amalberti *et al*, 2006 ; Anaes, 2003 ; Longo, 2005 ; Mbow et al, 2020).

1. Des mots récurrents dans la communication : Les attributs des maladies infectieuses du nouvel Coronavirus

De l'épidémiologie, des maladies infectieuses, est née les concepts d'endémie, d'épidémie, de pandémie. Ainsi, une maladie **endémique** se caractérise par sa présence constante, infectieuse, dans une société définie, dans une aire géographique connue avec une incidence continue faite de nombreux cas de contaminés, à l'image du paludisme durant l'été au Sénégal. Ainsi, l'apparition de la Covid-19 à Wuhan est endémique, car elle a connu une incidence stable avec de nombreux cas et des décès, ce qui fait de cette région l'épicentre de SARS-COV2. Quant à l'**épidémie**, comprenant à la fois les maladies infectieuses comme le Sida et les coronavirus, elle est attestée par la croissance rapide de l'incidence de la Covid-19 dont les contaminations¹ sont très élevées par rapport aux prévisions des sujets susceptibles d'être atteints entre les mois de décembre-janvier. Cette rapide progression fait que le 2 mars 2020, le Sénégal connaît son premier cas de contaminés. De là, l'épidémie devient une **pandémie**. Ainsi, sa propagation est foudroyante du

¹ Le fait d'infection d'un sujet humain par un agent pathogène.

fait de sa grande contagiosité². La Covid-19 est pandémique, car elle affecte le monde entier. Par conséquent, une pandémie est une épidémie à l'échelle mondiale suivant le postulat que la Covid-19 est une maladie infectieuse causée par un agent pathogène nouveau, SARS-COV2 qui s'est manifesté en Chine. De l'interconnectivité des régions du monde, elle a connu une flambée, « le critère de vitesse de développement de l'agent pathogène est primordial car il doit s'être répandu avant qu'un remède et des moyens de prévention efficaces ne soient trouvés », soutenue d'un être humain à un autre. Du coup, Covid-19, a atteint un très grand nombre de personnes et à toucher toutes les communautés mondiales. Le nouveau Coronavirus est pandémique du fait de sa propagation³ et des millions de morts qu'elle a causé et des perturbations économique-sociales, sanitaires susceptibles de provoquer la saturation des services de santé et hospitaliers. En outre, l'apparition de la Covid-19 a occasionné l'utilisation d'un nouveau vocabulaire dans la communication, digne de l'Afrique postcoloniale marquée par des coups d'Etat, des guerres civiles. Des mots à comprendre par la population.

La Covid-19 : Covid est un acronyme (en anglais) obtenu par une apocope faite sur trois mots. **CO** (avec la suppression de **rona**), **VI** (avec la suppression de **rus**) et **D** (avec la suppression **esease**). Les initiales qui restent forment Covid. Le chiffre 19 est une référence relative à l'année d'apparition de la maladie ou du dernier coronavirus. C'est l'OMS qui, le 11 février 2020, a officiellement nommé la maladie dans plusieurs langues comme en français où on l'appelle «maladie à coronavirus ». Celle-ci a conduit à l'instauration, au Sénégal et ailleurs, à l'**État d'urgence** qui stipule la limitation et la restriction de certaines libertés fondamentales en cas de péril ou de péril imminent. Cette mesure est généralement prise par un Gouvernement ou par l'armée, en cas de coup d'Etat, comme récemment au Mali, en Afrique Centrale. Cette mesure s'accompagne d'un **Couvre-feu** avec l'interdiction faite à la population de circuler dans la rue à une certaine période de la journée (généralement le soir et tôt le matin). Son but est souvent d'aider les forces de l'ordre à assurer la sécurité des zones sous couvre-feu même si souvent il est appliqué pour empêcher les gens de circuler. Pour le cas de la Covid-19, les couvre-feux sont autorisés afin de réduire la circulation des personnes pour éviter la propagation du coronavirus. A ces mesures médico-sécuritaires s'ajoutent dans certaines régions, et rarement en Afrique (Maroc, Afrique du Sud), le **Confinement**, un concept polysémique propre à la sécurité sanitaire et carcérale qui est une stratégie de réduction des risques sanitaires sous peine de sanctions

² Elle indique le potentiel de transmission d'une maladie contagieuse, d'un humain à un autre. L'infecté peut en contaminer (beaucoup) d'autres, selon « la force contagion » de l'agent pathogène, par exemple, la rougeole, le Sida, la Covid-19.

³ Donc de la contagion de la Covid-19 entre sujet d'une même population. Autrement la transmission est directe, d'un « patient, parfois sain », infecté à un sujet sain. Au Sénégal, cette situation a conduit la propagation des cas communautaires.

économiques ou pénales. Les personnes à risque sont tenues/conseillées de rester en isolement dans leur habitation durant quatorze jours, si après deux tests les résultats sont négatifs, le patient est déclaré guéri. Le confinement peut être individuel ou collectif voire communautaire à l'échelle locale, zonale ou régionale, touchée par la pandémie, par exemple Wuhan, l'épicentre du virus a été confinée. L'objectif de cet isolement est d'endiguer la propagation de la Covid-19. Le confinement est un élément de l'arsenal des « gestes barrières » comme le port de masque obligatoire, pour les individus contaminés ou sains, le lavage des mains. Durant, le confinement d'une zone ou d'un groupe, les patients, les suspects sont mis en quarantaine, donc isoler par rapport aux personnes saines, dans l'attente des résultats réalisés. Par conséquent, la « quarantaine » pour la Covid-19 est de quatorze jours.

2. Les impacts sanitaires de la Covid-19 au Sénégal

La Covid-19 est une infection émergente de type zoonose virale causée par la souche de coronavirus SARS-CoV2. Elle est contagieuse avec transmission interhumaine via des gouttelettes respiratoires ou par un contact manuel avec une surface contaminée suivi d'un toucher de la main sur le visage. Le nouveau coronavirus apparaît en novembre 2019 à Wuhan (Chine centrale) avec des cas « inhabituels de pneumopathie justifiant de sévères mesures de confinement en janvier 2020. » En mars 2020 la Covid-19 est requalifiée de pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Ses symptômes princeps sont toux, fièvre, fatigue et gêne respiratoire. Une grande proportion d'individus infectés est asymptomatique mais ces « malades » peuvent transmettre la Covid-19. Le diagnostic repose sur le test PCR, qui permet de rechercher la présence de matériel génétique du virus dans le mucus du nasopharynx. En cas de présence, le patient est, a priori, positif. Mais, un autre instrument utilisé en Chine dans la lutte contre le virus montre des « opacités au niveau des deux poumons » (CHUV, Université Lausanne⁴). Au Sénégal, il est fait soit par l'Institut Pasteur, soit par l'Institut de Recherche en Santé, de Surveillance Epidémiologique et de Formation (IRESSEF). En cas de « positivité », la période d'incubation est d'environ une semaine. Pour une infime partie des malades, le temps d'incubation⁵ est de quatorze jours et les cas « graves » presque un mois. Par conséquent, quatorze jours sont donc considérés comme « bon délai de sécurité pour savoir si une personne est symptomatiquement infectée, et pour éviter qu'elle ne contamine d'autres gens hors de sa zone de

⁴ heidi.news/sciences/covid-19

⁵ La période d'incubation est le délai qui sépare la contamination de l'apparition des premiers symptômes de la maladie. On notera qu'il n'est pas toujours facile de connaître avec précision la date de contamination. Par défaut, on fera débiter la période d'incubation du jour où le test diagnostique (quand il est disponible) revient positif. Deux exemples : la période d'incubation de la grippe est de 1 à 3 jours ; celle du Covid-19 de 2 à 14 jours. Cette période d'incubation indique la durée de la période de confinement quand elle est imposée : 14 jours pour le Covid-19 (Mbow et al, 2020 ; OMS, 2020).

confinement. ». La Covid-19 s'est propagée très vite de la Chine vers le reste du monde provoquant une mortalité considérable en Italie, en Espagne, au Brésil, aux Etats-Unis. En ce qui concerne l'Afrique "

Experts predicted millions of Covid-19 deaths in Africa because many countries in the continent rank poorly on the United Nations Development Programme's Human Development Index. However, more than 4 months after the first cases in Africa were detected, prevalence and mortality are still low"

D'autant plus que "

Africa faces major health and socioeconomic challenges that should have allowed rapid transmission of Covid-19. These include a weak health system (per capita health expenditure of <\$50 in most West African countries compared with >\$2500 in Europe and the United States), population crowding, poverty, and unhygienic conditions". Mbow et al, (2020).

Et que « Population densities are very high in most African capital cities such as Dakar (12,617 persons/ km²), Abidjan (11,155 persons/km²), or Lagos (13,909 persons/ km²), whereas New York City has 7101 persons/ km².»

La plupart des décès enregistrés liés à la pandémie de la Covid-19 concernent les personnes âgées. En terre africaine, la jeunesse de la population est un atout pour le développement rapide de l'immunité collective au sein de la population. Car, elle peut favoriser une diminution des cas graves et la durée de l'isolement. D'autant plus que les patients manifestent souvent des symptômes de stress post-traumatique liés à la durée de « quarantaine prolongée », la peur d'infecter ou d'être (ré)infecté, la colère, « l'ennui, un approvisionnement inadéquat, une information inappropriée, une perte financière et la stigmatisation. » (Samantha Brooks *et al*, 2020). A la date du 3 septembre 2020, la pandémie de Covid-19 a fait dans le monde 24400523 morts depuis son apparition en décembre 2020 (source : AFP consulté le 4 septembre 2020). Pour une telle maladie le nombre de contaminés peut soudainement augmenter dans une localité ou région donnée, en un instant T, de façon incontrôlable.

Tabl.1. Données sanitaires, en septembre, des pays les plus touchés par la Covid-19 plus le Sénégal, source : www.lemonde.fr

Région	Contaminés	Décès
États-Unis	10770000	103776
Royaume-Uni	274219	38458
Mexique	87512	9779
Sénégal	3535	42
Chine	84128	4638
Russie	396575	4555
Afrique du Sud	30967	643
Inde	181 827	5 185
Brésil	498440	28834

Tabl.2. Spectre des « victimes » de la Covid-19, 3 septembre 2020.

Région	Contaminés	Guéris	Décès
Monde	24400523	18778873	863136
Sénégal	13826	9553	287
Afrique	126550	1002850	30127

De la genèse des tableaux, qui permettent de lire l'évolution pandémique de la Covid-19, il est notable que les nombres cas de contaminés et de décès en Afrique et au Sénégal, en particulier, sont faibles, comparés au reste du monde. D'autant plus que les pays dont le système de santé est des meilleurs sont confrontés à de forts taux de mortalité liés au virus. En effet, au rang des Nations les plus touchées figurent les Etats-Unis. Le virus outre-Atlantique a fait 193950 décès sur 6538053 cas. Les autres régions du monde les plus touchées sont le Brésil (+130000 morts), l'Inde (+75000 morts), le Mexique (plus de 700000 morts). Alors que le premier pays africain le plus touché est l'Afrique du Sud avec 15447 morts et 394948 infectés. Quant au Sénégal, le nombre de contaminés est inférieur au nombre de décès en Afrique du Sud, dont le système de santé est de meilleure qualité mais la prévalence du Sida et l'état de pauvreté post- apartheid écarte des millions de Sud-africains de la société d'abondance. Au Sénégal, la pandémie a fait 287 morts au total à la date du 2 septembre 2020 soit 3 nouveaux décès de plus. Le nombre de guéris est élevé (n=95553 soit 69,04%). Le nombre de patients sous traitements est de 3986 cas.

Les travailleurs de la santé sont confrontés à la manutention de corps et de charges dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Par conséquent, leurs problèmes ergonomiques peuvent s'aggraver, Ainsi, d'après l'OIT, la manutention manuelle des malades peut provoquer de graves séquelles musculaires des Soignants. A cela s'ajoute les stigmates physiques laissés sur le visage des traitants, des agents des services d'hygiène, des ports et aéroports, des forces de l'ordre, par

la longue utilisation des outils de protection contre la pandémie. Car, les équipements lourds « anti-Covid-19 » couvrent une grande partie du corps. Par conséquent, ils peuvent retenir la chaleur, la transpiration, surtout durant les mois de juillet- septembre avec des températures excessives (élevées) au Sénégal. Ainsi, selon l'OIT, le stress thermique peut entraîner des maladies professionnelles et augmenter le risque de blessures (OIT, 2018). En outre, les soignants, à l'image des Infectiologues de l'hôpital Fann de Dakar et des Chercheurs⁶ de l'UCAD, aident à la compréhension de la maladie, de ses symptômes et des mesures de prévention personnelles (étiquette respiratoire, lavage des mains, auto-isolément des personnes malades, etc.), (Ivanov, 2020). Ils devraient aider les employeurs à effectuer l'évaluation des risques (identification des dangers infectieux et non infectieux et évaluation des risques associés ; adoption de mesures de prévention et de contrôle ; suivi et examen); et élaborer ou mettre à jour des plans de prévention, d'endiguement, d'atténuation et de redressement (Ivanov, 2020).

2. Les impacts économiques de la Covid-19 au Sénégal

Pour ralentir et freiner la propagation du coronavirus SARS-COV-2 qui a déjà causé de nombreuses pertes de vies humaines, tous les pays ont pris des mesures allant de simples restrictions au confinement total. Ces différentes mesures prises par les différents gouvernements ont eu des impacts sur le secteur économique. Comme dans les autres pays, l'économie sénégalaise a connu de chocs remarquables affectant ainsi la société puisque la réduction des heures de travail, le « confinement », la suspension des flux aériens et terrestres...ont enfoncé la vulnérabilité de certaines couches sociales.

La Covid-19 a contracté la croissance économique de l'Afrique subsaharienne. Cette récession est la pire crise de croissance postdévaluation du Franc CFA, en Afrique de l'Ouest francophone, avec une croissance de -5,1% prévue en 2020, d'après la Banque mondiale⁷. Ainsi, la Covid-19 met à nu les limites des structures sociales et économiques des pays d'Afrique subsaharienne dont les économies de traite sont dépendantes des échanges extérieurs et des cours mondiaux des matières premières. Donc, une économie de rente très aléatoire et de surendettement sans infrastructures de base. Par conséquent, la Banque mondiale mobilise un maximum de ressources pour aider les pays à répondre aux besoins médicaux immédiats et essentiels à la survie de leur population. C'est pourquoi Hafez Ghanem, (vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique) appelle « les créanciers bilatéraux officiels à un moratoire du service de la dette qui permettrait de libérer des liquidités indispensables pour renforcer les services de santé afin de faire face à la Covid-19 et

⁶ Le laboratoire Lateu de l'IFAN-Ch. A. Diop a analysé la qualité et le respect des normes de l'OMS relatives aux gels hydro alcooliques. De cette étude, il est noté que l'essentiel des produits fabriqués et vendus sur le marché ne remplissent pas les critères de qualité exigés par l'OMS.

⁷ Communiqué de presse, du 9 avril 2020, N° : 2020/099/ AFR.

sauver des vies, financer les filets de protection sociale pour préserver les moyens de subsistance, aider les travailleurs qui ont perdu leur emploi, soutenir les petites et moyennes entreprises et assurer la sécurité alimentaire. » Les implications démographiques sont les plus prégnantes, c'est pourquoi, la BM recommande, pour influencer l'évolution de la « courbe » de renforcer les systèmes de santé et à réagir rapidement pour minimiser les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire. La BM préconise également de déployer des programmes de protection sociale, en recourant notamment aux transferts monétaires, à des distributions d'aliments et des dispenses de redevances, afin de venir en aide aux ménages et, en particulier, aux travailleurs du secteur informel (BM, 9 avril 2020). C'est dans ce cadre que se situe le programme d'aide alimentaire institué par le gouvernement sénégalais, malgré l'opacité des services du Ministère du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale dont la gestion est nébuleuse dans la répartition d'une partie des 69 milliards de FCFA destinés à l'assistance alimentaire, dans le cadre de la lutte contre les effets de la Covid-19.

La BM estime les pertes liées à la Covid-19 entre « 37 et 79 milliards de dollars en 2020, sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs : la désorganisation des échanges et des chaînes de valeur qui pénalisent les exportateurs de produits de base et les pays fortement intégrés dans les filières mondiales ; la réduction des flux de financement étrangers (transferts de fonds des migrants, recettes touristiques, investissements directs étrangers, aide étrangère) et la fuite des capitaux ; l'impact direct de la pandémie sur les systèmes de santé ; et les perturbations consécutives aux mesures de confinement et à la réaction de la population. » D'autant plus que l'évolution du PIB est faible de même que la faiblesse linéaire de la croissance et des investissements, et beaucoup d'États africains ont marqué le pas, surtout les « petites puissances africaines luso-anglophones ».

Par ailleurs, les « pays à rentes pétroliers » et agricoles connaissent une rupture des « chaînes d'approvisionnement » en raison de la perturbations des productions locales sous-jacentes à « l'atonie de la demande extérieure. » Sur la petite côte, dans le département de Mbour, l'activité touristique est au ralenti à cause des graves perturbations dans le secteur du transport aérien. En cas de deuxième vague « mondiale », une crise alimentaire est possible, d'ici et d'ailleurs, en cas de « blocages commerciaux. ». La conjoncture économique peut, si elle perdure, entraîner le recul, selon la BM, des importations de denrées alimentaires de 13 à 25 %, plombées par des coûts de transactions plus élevées et une demande intérieure en baisse. De ce fait, il faut « faut veiller à ce que la réponse budgétaire intègre bien les interventions de protection sociale destinées en particulier aux travailleurs du secteur informel et sème les graines pour rendre nos économies plus résilientes. » (Albert Zeufack, économiste en chef de la Banque mondiale pour l'Afrique).

Pour enrayer la propagation de la Covid-19, suivant la recommandation de

l’OMS, certains pays africains, à l’image du Sénégal, ont adopté des stratégies d’endiguement du virus. Ces mesures furent, dans un premier temps, annihiler par les singularités comportementales des populations, par exemple, la surpopulation dans les quartiers urbains de la Médina, informels de Bène Barack à Yeumbeul dans le département de Pikine, le cadre de vie inapproprié de Reubeuss à Dakar et dans la zone de Pikine-Parcelles Assainies : manque d’accès à l’eau et d’assainissement et la « fragilité des systèmes de santé ». A cela s’ajoute la faiblesse de l’autorité étatique qui tente de ménager les susceptibles socio-économiques (économie informelle) et religieuses (confrérique) des populations et leurs guides (refus de fermeture des mosquées à Touba et à Léona Niassène, région de Kaolack). Par conséquent, « en se conjuguant, tous ces facteurs risquent d’entraîner une baisse de la participation au marché du travail, une sous-utilisation du capital, une moindre accumulation de capital humain et d’avoir des conséquences durables sur les niveaux de productivité » (BM, 2020).

Au Sénégal, l’essentiel des actifs évoluent dans le secteur de l’économie informelle (le secteur informel des entreprises, les marchés traditionnels). Ainsi, malgré la mise en œuvre des mesures de « confinement » strictes, les restrictions de mouvement et d’interaction sociale, ils sont obligés de travailler chaque jour, car l’alternative serait la misère ou la famine. De ce fait, le respect des précautions prescrites par les autorités sanitaires, telles que la distanciation physique, le lavage des mains ou l’auto-isolement sont difficiles à respecter. Ainsi, au marché Colobane, à Dakar, le commerce de friperie bat son plein, tous les matins. Cette situation augmente le risque de contamination en l’absence d’un soutien étatique adéquat, à travers ses démembrements. Par conséquent, pour leur sécurité sociale et sanitaire, l’Etat et ses services ont le devoir de fourniture gratuite d’équipement de protection nécessaire, la désinfection des marchés, l’accès aux services de santé publique et des alternatives de subsistance. Mais, ces mesures furent juste appliquées dans sa totale rigueur au début de la pandémie. Aujourd’hui, l’essentiel des gestes barrières n’est plus respecté. Le gouvernement sénégalais a dû, face à la contestation de certains « religieux », assouplir les mesures de verrouillage, par exemple, pour l’effectivité des prières de congrégation dans les mosquées au Sénégal ; les mesures d’hygiène ne sont plus de mises. Du coup, ces mesures d’assouplissement ont entraîné une augmentation des cas.

Par ailleurs, si des mesures de restrictions de voyage et de fermetures des écoles et universités ont été très tôt décrétées par le gouvernement du Sénégal dès le premier cas, importé, les réponses précoces n’ont pas atténué le nombre de cas importés et la transmission à l’intérieur du pays. De ce fait, les principales « villes contaminées » sont Dakar et Touba où un immigré rentré d’Italie a contaminé plus d’une dizaine de personnes. Étant ouvert aux échanges extérieurs, le Sénégal fait beaucoup de mouvements importations/exportations. Il est donc compréhensible

qu'avec la suppression du trafic aérien et les restrictions dans le transport que les revenus liés à ces flux soient affectés. Au mois d'avril, les chiffres relatifs aux exportations étaient évalués à 136,2 milliards (avril 2020) contre 274,1 milliards au mois de janvier, soit une baisse de 50,3%.

Comme nous l'avons signalé plus haut, le commerce extérieur sénégalais représente 57,9% de son PIB (dernières données disponibles de la Banque mondiale). Les principales destinations d'exportation du Sénégal en 2018 étaient le Mali, la Suisse, l'Inde, l'Espagne et la Côte d'Ivoire alors qu'il importait principalement de France, de Chine, du Nigeria, d'Inde et des Pays-Bas. Il est donc normal que ce secteur souffre puisque la Covid-19 a affecté l'économie de ces pays cités. « Les mesures immédiates sont importantes, mais seul un allègement de dette permettra d'injecter les ressources indispensables pour lutter contre la pandémie et préserver la stabilité macroéconomique de la région », souligne Cesar Calderon, économiste principal à la Banque mondiale.

Pour mieux comprendre l'impact de la covid-19 sur l'économie sénégalaise, il faut d'abord bien maîtriser les quatre secteurs essentiels de l'économie selon Zeynil El abdine Ndongo⁸. Le premier est le secteur réel qui est l'ensemble de l'économie c'est-à-dire toute l'activité économique locale et concrète pour les habitants, les citoyens, les ménages, les entreprises et collectivités qui produisent ou consomment des biens et des services. De ce fait, l'économie réelle est sous-tendue par le secteur / administration publique qui est relatif aux politiques publiques dont les principaux animateurs sont l'Etat et les collectivités territoriales. Mais, « le troc » marchandises/ preuves de vente ou d'achat s'effectue grâce au système monétaire relatif aux opérations entre les institutions et entreprises financières. Et enfin, les opérations économiques sont à la fois nationale et internationale. Car, le Sénégal a une économie extravertie, donc dépendante des exportations. Ce qui fait que la Covid-19, qui s'accompagne d'une pléthore de mesures dont le but est de freiner la propagation, a donné un sacré coup à chacun de ces secteurs précités. Parmi les conséquences de la Covid-19 dans le secteur de l'économie, nous pouvons citer : La baisse de la production des entreprises suite à la baisse des importations et exportations et l'accroissement du chômage ; la hausse de la consommation publique à cause des mesures prises par le Gouvernement pour sauver les emplois et les entreprises occasionnant une hausse de l'endettement des institutions financières. Et une baisse du flux des touristes entraînant des arrêts de travaux dans les services de restauration et de l'hôtellerie et report d'échéance des dettes des entreprises en difficultés par les banques.

⁸ Zeynil El abdine Ndongo est économiste statisticien-financier : Son article s'intitule : Analyse statistique et économique de la pandémie du coronavirus : conséquences et opportunités pour l'économie du Sénégal, extrait des contributions au groupe de réflexion du CRES (www.cres-sn.org) sur l'impact du COVID_19 sur les économies des pays de la CEDEAO.

3. Impacts sociaux ou exacerbation de la pauvreté

Les conséquences des nouvelles mesures prises par le Gouvernement sénégalais pour contrecarrer la propagation de la Covid-19 vont évidemment se sentir par les ménages. Le bien-être des foyers a connu de moments sombres de galère car, le confinement a occasionné la baisse des revenus dans presque tous les secteurs, le fléchissement des envois des fonds des migrants (ces transferts ont atteint 10% du PIB en 2018⁹). Selon Zeynil El Abdine Ndongo¹⁰, il est évident que les mesures prises par le Gouvernement (couvre-feu, état d'urgence, etc.) réduisent la production des entreprises et des industries, affaiblissent les recettes du secteur du transport, l'hôtellerie et affectent presque toutes activités du secteur informel. Ce couteau en pleine gorge dans l'économie sénégalaise occasionne par conséquent une baisse très significative de la productivité, des pertes d'emplois accroissant le chômage et la pauvreté.

Sans le même cadre, sachant que la Covid-19 affectera plus certains foyers pauvres, le Président Macky Sall, lors du conseil des ministres du 25 mars 2020, a annoncé que l'enveloppe, initialement, de 50 milliards sera portée à 69 milliards de FCFA pour venir en aide de façon urgente aux foyers vulnérables. Il faut rappeler que depuis 2014, la Délégation générale à la protection sociale et à la solidarité nationale avait recensé 442 mille ménages pauvres (nombre qui aurait atteint 517 mille en 2019) dans un Registre national unique (RNU). Certes la Covid-19 a trouvé des familles vulnérables au Sénégal mais elle les a enfoncées et a augmenté la fourchette des couches défavorisées.

4. Les impacts sur le système éducatif et universitaire

Le secteur de l'éducation est très affecté par la Covid-19 d'autant plus que dans beaucoup de pays, les enseignements ont été suspendus. Cette suspension des cours en présentiel a obligé les Ecoles, Instituts et Universités à s'adapter, à innover avec l'enseignement télévisé ou en ligne.

Au Sénégal, le 14 mars 2020, le Président Macky Sall décrète la suspension des cours dans les établissements scolaires et universitaires, pour deux semaines, à compter du 16 mars. La reprise, initialement prévue pour le 2 juin, comme en Ouganda, n'a été effective que le 25 juin seulement pour les classes d'examen : CM2, 3^e et Tle. Mais

⁹ Base WDI Banque mondiale: source: PNUD: Impact socioéconomique de la pandémie de la COVID-19 au Sénégal. Juin 2020.

¹⁰ cres-sn.org source: PNUD: Impact socio-économique de la pandémie de la COVID-19 au Sénégal. Juin 2020. L'article de Zeynil El Abdine Ndongo portait sur « Analyse statistique et économique de la pandémie du coronavirus: conséquences et opportunités pour l'économie du Sénégal » tiré de la contribution des experts au groupe de réflexion du CRES sur l'impact du COVID-19 sur les économies des pays de la CEDEAO. Le Consortium pour la Recherche Économique et Sociale (CRES) est un centre de recherche créé en 2004 par un groupe d'enseignants-chercheurs de diverses disciplines (Économie, Droit, Techniques quantitatives, Sociologie) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Son but est de promouvoir une recherche quantitative susceptible d'outiller les décideurs politiques, les collectivités locales et les organisations de la société civile dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement social et économique, tant au niveau national que régional.

durant toute cette période, les médias (télévision pour les élèves) et l'internet (pour les étudiants) ont essayé d'assurer le relais pour occuper un peu les apprenants. Au Sénégal, ce type d'enseignement s'appelle « la classe télévisée ». Ce n'est pourtant qu'une méthode réactualisée d'autant plus que pour d'autres raisons, ces types d'apprentissage ont déjà existé dans beaucoup de pays.

Les médias peuvent donc, dans certaines circonstances, venir en « aide » à l'École et à l'Université dans leur formation. Selon René Deboux (1996), en France, en 1963, la Radio-Télévision Scolaire devait palier un très grand déficit de professeurs qualifiés. Ainsi, à la radio, certaines langues comme le latin, l'anglais, le français et l'allemand étaient diffusées alors que la télévision s'intéressait à la technologie et aux mathématiques. Cette expérience fut développée en Côte d'Ivoire, au Niger et au Sénégal. Ainsi, au Sénégal, sous Léopold Sédar Senghor, selon André-Jean Tudesq (1999), il existait un service de Télévision Scolaire Sénégalaise (TSS) qui dépendait de la Direction de l'Enseignement primaire avec 10% de divertissement contre 30% d'information, 20% de culture, 6% d'éducation et 8 à 10% d'émissions religieuses. Plus tard, dans le cadre de la promotion des langues nationales sénégalaises, l'État du Sénégal a mis en œuvre en 1978, les classes dites « classes télévisuelles » qui se servaient de la télévision (contrairement aux classes non télévisuelles qui utilisaient la radio) pour faire passer des contenus scolaires surtout pour l'enseignement des langues nationales à l'élémentaire (Modou Ndiaye, 2013).

En 2020, dans un contexte bien différent, les classes télévisuelles sont « régénérées » pour continuer les enseignements interrompus à cause de la COVID-19. Ainsi, un concept « apprendre à la maison » est initié par le Ministre de l'Éducation Nationale afin que les apprentissages puissent continuer sous le concept de cours virtuels. À cet effet, l'État du Sénégal a lancé Canal éducation (disponible sur le canal 20 de la TNT) afin de faciliter l'accès aux enseignements-apprentissages. À la Télévision futurs médias, une chaîne privée, l'émission allant dans ce sens s'appelait « salle des profs ». Elle présentait un professeur qui déroulait son cours.

Dans beaucoup de pays, en terre africaine, c'est la même méthode qui est utilisée même si souvent ce sont les dénominations qui changent. En Côte d'Ivoire, à la RTI1 et à la RTI2, mais les radios publiques, fréquence 2 et la Radio Côte d'Ivoire, des cours sont donnés à certaines heures. Au Burkina Faso, BurkinaInfo n'est pas en reste alors qu'au Bénin, « l'école à l'écran », comme ils nomment ces cours, est une initiative de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB) pour aider les apprenants des classes de 3^e et de Tle.

Il reste à préciser que ce type d'enseignement, non interactif, est nouveau aux élèves. Alors que dans les cours présentiels, les enseignants peuvent revenir sur certaines notions non comprises à la suite de la réaction des apprenants mais « les cours télévisés » n'offrent point de marge de manœuvre à ceux qui apprennent. Qui suit ? Qui ne suit pas ? Qui a compris ? Qui n'a pas compris ? Ce type

d'enseignement est problématique : zones rurales non couvertes par l'internet, familles démunies qui ne peuvent même se procurer une télévision. Mais pour le cas de l'Université, un enseignement virtuel, avec la création de l'Université virtuelle du Sénégal (UVS), avait été déjà initié depuis Mary Teuw Niane alors Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Par ailleurs, après quelques mois sans avoir fréquenté les amphithéâtres et les campus universitaires, les étudiants se retrouvent autorisés à reprendre les cours par cohorte donc de façon graduelle. Ainsi, de la note du Ministre Cheikh Omar Hanne, sous recommandation du respect strict des mesures barrières, du le MESRI, nous pouvons retenir :

- 1^{ère} étape : 1^{er} septembre -15 octobre, licence 3 et Master 1 ;
- 2^e étape : 15 octobre -15 novembre, licence 2 et master 2 ;
- 3^e étape : À partir du 15 novembre -31 décembre, licence.

Quant aux Ecoles et Instituts « spécialisés », selon Le Ministre, les enseignements-apprentissages se dérouleront suivant un plan de reprise qui s'adaptera au mieux à leur situation.

5. Impacts politiques

L'État sénégalais, en plus de connaître un ralenti notoire dans beaucoup d'activités gouvernementales, car les restrictions ont réduit aussi beaucoup d'actions et annulé des rendez-vous importants, se retrouve à prendre des mesures de riposte. En effet, avec la propagation rapide du coronavirus, une pléthore de mesures a été prise par le Président de la République ou son Ministre de l'intérieur. Ainsi, le 14 mars 2020, avec 3 cas de Covid-19, l'Etat décide de la fermeture des Ecoles et Universités pour trois semaines, décision reportée plusieurs fois, de l'interdiction des manifestations publiques et de l'annulation de la fête de l'indépendance du 4 avril 2020. Durant ce même mois, il est convenu du port obligatoire de masque dans les services de l'Administration publique, les services du secteur privé, les lieux de commerce, mais aussi, de l'État d'urgence et du couvre-feu de 20h à 6h annoncés par le Président de la République depuis le 23 mars à 20h, de la suspension du trafic aérien, de la limitation du nombre de passagers aux places assises. Dans le cas des taxis, le nombre de passagers maximal est limité à trois. L'économie sénégalaise est essentiellement informelle, l'Etat du sénégalais pour atténuer l'essoufflement, la colère des populations, des « fanatiques religieux » et la galère des « *goorgoorlu* » décide de la mise en place d'un plan d'assouplissement. Par conséquent, le couvre feu passe de 21h à 5h du matin, ramadan oblige, au lieu de 20h-6h du matin. Cette mesure s'accompagne de la réouverture des lieux de culte, même si l'Eglise catholique et Protestante maintient la fermeture de ses congrégations. Le mois de juin qui devait correspondre au dernier mois de l'année scolaire, normalement, marque la « (ré)ouverture » des classes à la date du 25 juin, avec une « nuance » d'horaire de 9h à 16h. Mais, après quelques séances, les horaires et classes habituelles sont rétablis.

Par ailleurs, les marchés et autres commerces sont ouverts 6 jours/7 (un jour dédié au nettoyage). Le mois de juin sonne le glas des mesures prises antérieurement : Vols domestiques à partir du 15 juin, réouverture des restaurants et des salles de sport, mais les bars et les plages restent fermés, malgré tout les jeunes défient l'autorité en fréquentant les zones interdites. Levée de l'état d'urgence et du couvre-feu le 30 juin à 23h. Le mois de juillet « voit » la reprise déclarée des vols internationaux, à la date du 15 juillet, des voyages internes. En prévision des fêtes religieuses, la réouverture des gares routières est autorisée avec port de masque et lavage des mains. Cette mesure s'accomplit avec le rétablissement des horaires de travail de 8h à 17h avec une pause de 13h30 à 14h30. Néanmoins, les aires de jeux restent fermées ainsi que les frontières terrestres, jusqu'à nouvel ordre. Au mois d'août, le Ministre de l'intérieur Aly Ngouille Ndiaye, par arrêté ministériel du 7/08/2020, (ré)interdit les rassemblements dans les plages, les terrains de sport, les espaces publics, les salles de spectacle, les manifestations sur la place publique, spécialement dans la région de Dakar, le port obligatoire de masque (dans les services administratifs, le privé, les commerces et les transports avec un respect scrupuleux du nombre de places autorisées.

Conclusion

La Covid-19, maladie « importée » de la lointaine Chine, via l'Europe, a touché la terre africaine, dans sa partie septentrionale en février et en mars sa partie occidentale. Elle a fait des milliers de victimes. Ses conséquences, au delà des victimes humaines, mettent à rude épreuve les systèmes de santé, économiques (à dominance informelle), sociales (aggravation de la précarité et de la pauvreté), éducatifs (nouvelles méthodes d'enseignement toujours redoutés par les conservateurs sur le continent, les pauvres francophiles) et politiques, avec la remise en cause de l'autorité, qui a capitulé malgré sa force régaliennne, devant « les confréries religieuses. Seule l'Eglise et les « fanatiques *Ibadous* » sont soucieux des Lois de la République et de la fragilité de notre système de santé, mais aussi, la dangerosité du virus, car le fonds du problème est la négation de son existence par une frange partie de la population. D'autant plus que pour endiguer les conséquences des épidémies, protéger la santé des Soignants et permettre ainsi la continuité des services hospitaliers durant et après la Covid-19, le renforcement des compétences médicales, sanitaires, techniques et technologiques des structures de santé est fondamental. Car, les épidémies et les pandémies exercent une pression, une tension et désorganisent les systèmes de santé et autres « Personnes, efforts et fournitures médicales sont mobilisés pour répondre à l'urgence, souvent au détriment de services de santé essentiels de base et réguliers. » Par conséquent, les services d'urgence, comme ceux des maladies infectieuses de Fann et de Principal peuvent devenir des foyers de transmission du virus. Car, le laxisme reconnu des Sénégalais fait que les infections peuvent se produire en cas de faillite dans le respect

des mesures barrières édictées, puisque, les Soignants sont les plus exposés au virus. Dans le cas du Sénégal, la fermeture de l'espace Schengen a obligé les « parvenus et autres nabab » du peuple à se soigner au pays. Conséquence, les services de santé publique ou hôpitaux publics sont devenus le seul moyen d'atténuer les effets de la pandémie.

Références bibliographiques

- AKEKO Anselme. 2020. « Côte d'Ivoire : Des cours en ligne et à la télévision pour assurer la continuité de l'école », [En ligne], consulté le 31 août 2020, URL : www.cio.mag.com/consulté.
- AMALBERTI René *et al*, 2006. Méthode d'évaluation des systèmes de signalement des accidents médicaux et des événements indésirables: Rapport d'étape du contrat MIRE-DRESS; pp. 1-28.
- ANAES, 2003 : manuel d'accréditation des établissements de santé, https://www.has.sante.fr/upload/docs/application/pdf/manuel_juin_03-v1.pdf, consulté le 10 septembre 2020, 136 p.
- BROOKS Samantha *et al*. 2020. "The psychological impact of quarantine and how to reduce it: rapid review of the evidence", *Lancet*, Num. 395, pp. 912-920.
- DEBOUX René 1996 «De la télévision scolaire à la culture multimédia » *Communication et langage*, *Persée*, pp.20-34.
- IVANOVIC Anna. 2020 "The number of deaths from COVID-19 in Serbia is many times higher, epidemiologist claims", [En ligne], consulté le 07 septembre, URL: www.europeanwesternbalkans.com/2020/07/07/the-number-of-deaths-from-covid-19-in-serbia-is-many-times-higher-epidemiologist-claims/ et [En ligne], consulté le 30 août 2020, URL: <https://www.ilo.org/>.
- LONGO Daniel *et al*, 2005. « The long road to patient safety » *Journal of the American Medical Association* 2005 vol. 294, T. 22:2858-2865.
- Martinez- Alvarez *et al*. 2020. *LancetGlob.Health* N°8, 631, 10p. [En ligne], consulté le 30 août 2020, URL : www.banquemondiale.org/fr/who-we-are/news/coronavirus
- MBOW Moustapha *et al*. 2020. "COVID-19 in Africa: Dampening the storm? The dampened course of COVID-19" *Africa might reveal innovative solutions*, *Insights perspectives*, Viewpoint, vol. 369, issue, 6504 : Covid-19, 3p.
- NDIAYE Modou. 2013. « L'enseignement bilingue au Sénégal. Quel bilan ? », *Bulletin de l'IFAN, UCAD*, Tome LV, sér. B, pp.101-111.
- NDONGO Zeynil. El Abdine. 2020 : « Analyse statistique et économique de la pandémie du coronavirus : conséquences et opportunités pour l'économie du Sénégal » in *contributions au groupe de réflexion du CRES sur l'impact du COVID_19 sur les économies des pays de la CEDEAO*, 10p.



TUDESQ André- Jean. 1999. *Les médias en Afrique, Sciences humaines et sociales*, Ellipses marketing, 300p.

Autres

Centre hospitalier vaudois (CHUV), www.unil.ch/acces/fr/home, consulté le 7 septembre 2020.

Coronavirus bu Bénin : cours sur l'ORTB pour les candidats au BEPC et au Bac disponible sur www.banouto.info/ consulté le 30 août 2020.

Coronavirus : Le casse-tête des réouvertures d'écoles, BBC News, consulté le 1^{er} septembre 2020 sur www.bbc.com.

Coronavirus disease 2019 (COVID-19) Situation Report – 73. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2020. www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/situation-reports/20200402-sitrep-73-covid-19.pdf, consulté le 30 août 2020).

Lutte anti-infectieuse lors de la prise en charge des patients chez lesquels on suspecte une infection par un nouveau coronavirus (nCoV). Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2020 ([https://www.who.int/fr/publications/i/item/infection-prevention-and-control-during-health-care-when-novel-coronavirus-\(ncov\)-infection-is-suspected-20200125](https://www.who.int/fr/publications/i/item/infection-prevention-and-control-during-health-care-when-novel-coronavirus-(ncov)-infection-is-suspected-20200125), consulté le 30 août 2020).